

Collectivité de VILLECERF

Conseillers afférents au Conseil municipal : 15

Conseillers en exercice : 15

Conseillers qui ont pris part à la délibération : 15 (14 *présents et 1 pouvoir*)

Date de la convocation du conseil municipal : 24 février 2021

Date d'affichage : 24 février 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt et un, le 22 mars, à 18 h

Le conseil municipal de la Commune de Villecerf dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de François DEYSSON, maire.

Présents : Aurélie CADIN, Emmanuel CENDRIER, Charles-Louis de ROYS, François DEYSSON, Franck ÉTANCELIN, Fabien HERREMAN, Jacques ILLIEN, Mélanie LAMOTTE, Claude LAZARO, Jean-Paul LENFANT, Patrick REBEYROL, Carlos VALERO, Antonio TAPADAS, Nadia LEFAY

Pouvoirs : Chantal BRIANE donne pouvoir à Louis de ROYS,

Absents :

Secrétaire de séance : Jacques ILLIEN a été élu secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION 7.1/2021-027

OBJET : BUDGET COMMUNAL - Adoption du compte de gestion 2020

Jacques ILLIEN présente le compte de gestion de la commune dressé, pour les opérations de l'exercice 2020, par Madame CHARPENTIER, Trésorière de la Trésorerie de MONTEREAU-FAULT-YONNE.

Jacques ILLIEN précise que ce compte de gestion est en accord avec le compte administratif de la commune. Les chiffres présentés par la trésorerie de MONTEREAU-FAULT-YONNE se décomposent comme suit :

- **Recettes de fonctionnement** : 638 440,29 €
- **Dépenses de fonctionnement** : 564 428,30 €
 - Soit un excédent de **74 011,99 €**
- **Recettes d'investissement** : 217 425,26 €
- **Dépenses d'investissement** : 179 525,09 €
 - Soit un excédent de **37 900,17 €**

Le résultat net de l'exercice 2020 s'élève ainsi à **111 912,16 €**.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve et vote, à l'unanimité des membres présents ou représentés, le compte de gestion de la commune présenté par le trésorier pour l'année 2020.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,
Pour extrait certifié conforme, à Villecerf, le 14 décembre 2021,
Acte rendu exécutoire après publication, le 15 décembre 2021
Le maire, François DEYSSON